

Ecrit par le 23 juillet 2024

Besoin d'un vélo ? Les Sorgues du Comtat offrent une aide à l'achat



La Communauté de Communes les Sorgues du Comtat, dans la continuité de l'action menée à Sorgues, met en place une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique par les particuliers majeurs résidant sur le territoire intercommunal.

Cette subvention concerne l'achat d'un seul vélo à assistance électrique neuf, deux ou trois roues, à usage personnel, acquis à partir du 1er juillet 2021. Cette prime s'élève à 20% du prix TTC du vélo, sans pouvoir dépasser un plafond de 120 euros. Elle ne pourra être versée qu'une seule fois par demandeur.

Pour en bénéficier, il conviendra de compléter un dossier et de fournir :

- > une photocopie d'une pièce d'identité
- > une photocopie de la facture d'acquisition, du vélo électrique au nom du demandeur, datée à compter du 01/07/2021 et acquittée (certification du paiement par le vendeur sur la facture ou preuve de paiement apportée par le demandeur)
- > un justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de 3 mois
- > un relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du demandeur
- > une photocopie du certificat d'homologation du vélo à assistance électrique aux normes européennes
- > une attestation sur l'honneur du demandeur l'engageant sur 3 ans à :
- ne pas percevoir pour l'acquisition du vélo un montant de prime supérieur à 80% du coût TTC du vélo

Écrit par le 23 juillet 2024

(prime de la CCSC incluse)

- ne pas revendre le vélo à assistance électrique acquis avec la prime.

Pour bénéficier de la prime :

[Dossier disponible ici](#) ou à disposition à l'accueil de la Communauté de Communes ou de votre Mairie.

Lire aussi: [Grand Avignon : comment bénéficier d'une aide pour l'achat d'un vélo électrique](#)

L.M.

Sorgues du Comtat : collecte de téléphones inutilisés au profit des plus précaires

[Ecosystem](#), la Communauté de communes [les Sorgues du Comtat](#) et la [ville de Sorgues](#) lancent un appel aux dons pour collecter les téléphones portables inutilisés au profit de personnes en situation précaire.

La grande collecte solidaire d'anciens téléphones portables aura lieu du 5 juin au 7 juillet, à l'occasion du passage du Tour de France à Sorgues. Grâce aux dons des habitants, l'éco-organisme ecosystem, en charge de redonner une seconde vie aux équipements électriques, offrira ainsi des téléphones remis à neuf à des personnes en difficulté sociale. 100 téléphones reconditionnés seront alors remis au CCAS (Centre communal d'action sociale) de Sorgues pour les plus démunis, le 7 juillet. La remise aura lieu au cours d'une cérémonie officielle sur le podium du Tour de France, dans le village départ de l'étape Sorgues - Malaucène.

Où trouver une urne ?

Pour participer à cette mobilisation citoyenne, il suffit aux habitants de se rendre dans l'un des 5 points de collecte de la ville et la Communauté de communes (ou de se connecter à jedonnemontéléphone.fr). 5 urnes disponibles : une à Monteux (siège de la Communauté de Communes) et 4 à Sorgues (Mairie, Centre Technique Communautaire, Médiathèque et salle des fêtes.)

Cassés, fonctionnels, avec ou sans valeur

Tous les anciens mobiles sont acceptés. « L'essentiel est de participer et de faire sortir les 50 millions de

Ecrit par le 23 juillet 2024

téléphones inutilisés que nous stockons dans nos tiroirs au fur et à mesure des années. 8 Français sur 10 conservent leurs anciens téléphones mobiles, au cas où, ou par peur du devenir de leurs données personnelles. » Ecosystem garantit que leur confier nos téléphones inutilisés est un geste utile et solidaire, et que leur solution de collecte est fiable et entièrement sécurisée. « Donner une seconde vie à ces 50 millions de téléphones portables inutilisés éviterait l'extraction de 85 000 tonnes de matières brutes et permettrait de créer des emplois non délocalisables. »

L.M.

Les Sorgues du Comtat et le Rile informent sur l'attractivité des talents



Le prochain rendez-vous des 'Rencontres professionnelles' des Sorgues du Comtat aura lieu le

Ecrit par le 23 juillet 2024

17 juin 2021 à 18h, en visioconférence. La thématique ? L'attractivité des talents et la gestion des ressources humaines en entreprise.

Les deux structures invitent à échanger avec d'autres chefs d'entreprises du territoire autour des futurs collaborateurs. Au programme: comment attirer les bons profils, comment et pourquoi favoriser l'intégration au sein de l'entreprise, la fidélisation du collaborateur, et une session d'échanges entre participants. Le webinaire se fera en présence d'[Amandine Pontonnier](#) et [Ludivine Mussard](#), consultantes chez [Vast RH](#), et du service développement économique de la [Communauté de communes Les Sorgues du Comtat](#). Pour participer, [cliquez ici](#).

L.M.

Les Sorgues du Comtat et le Rile échangent sur la relation client à l'heure du digital

Pour la sixième édition des rencontres professionnelles organisée par la Communauté de communes [les Sorgues du Comtat](#) et la pépinière d'entrepreneurs [Rile](#), 26 chefs d'entreprise comtadins se sont retrouvés en visioconférence pour échanger sur le thème de la relation client au cœur de la digitalisation.

Les technologies numériques, outils au service de la relation client : tel était le sujet de l'intervention de [Laure Ricatti](#), consultante en communication et dirigeante de [LR Communication Digitale](#). Objectif ? Permettre aux participants d'en savoir davantage sur la e-réputation et les différentes étapes de la prise de contact, jusqu'à la fidélisation des clients grâce à la digitalisation. Plusieurs problématiques ont été abordées : comment valoriser et contrôler son image en ligne, favoriser les interactions ou fidéliser les clients.

Au-delà des informations, cette rencontre a également été « le moment pour eux d'échanger sur leurs pratiques et activités, connaître les actions et personnes en charge du développement économique de la Communauté de communes, et bien sûr développer leur réseau professionnel local. » L'enjeu de ces rencontres professionnelles des Sorgues du Comtat est de nouer des relations solides entre les structures et entreprises du territoire afin de favoriser l'activité économique des 5 communes de l'intercommunalité : Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

La prochaine rencontre professionnelle est programmée le jeudi 17 juin prochain à 18h, si possible en présentiel au siège des Sorgues du Comtat, sur le thème de 'l'attractivité des talents et la gestion des

Ecrit par le 23 juillet 2024

ressources humaines', avec les interventions [d'Amandine Pontonnier](#) et [Ludivine Mussard](#) du cabinet [Vast RH](#).

04 90 61 15 66 - service.eco@sorgues-du-comtat.com - www.sorgues-du-comtat.com. Pépinière d'entrepreneurs RILE : 04 90 67 14 73 - www.rile.fr

L.M.

Retour à la normale pour les déchetteries des Sorgues du Comtat



La Communauté de communes Les Sorgues du Comtat vient aujourd'hui de rétablir l'ouverture intégrale des déchetteries intercommunales de Pernes-les-Fontaines et Sorgues en service normal et aux horaires habituels. Les 2 sites sont donc à présent ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h à 17h, à l'exception du samedi 23 mai (uniquement le matin) et des jours fériés.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Les déchetteries resteront ainsi fermées jeudi 21 mai.

Toutes les filières de recyclage reprennent progressivement leur activité, y compris Eco-Mobilier : le dépôt des meubles sera en effet à nouveau possible à partir du lundi 25 mai, et tous les apports habituellement acceptés seront alors à nouveau possibles.

La collecte des encombrants en porte à porte reprendra à compter du lundi 25 mai sur inscription au centre technique communautaire de votre commune. En revanche, la mise à disposition de bennes à déchets verts pour les particuliers reste programmée à une date ultérieure.

Accès aux déchetteries

Les conditions d'accès aux déchetteries et les mesures de prévention et de protection mises en place restent en vigueur. Il est donc nécessaire de présenter un badge d'accès et une carte d'identité pour accéder aux déchetteries. L'accès est gratuit pour les particuliers et associations du territoire des Sorgues du Comtat avec application de quotas sur les quantités apportées. Il est payant pour les professionnels du territoire, accueillis uniquement du lundi 8h30 au vendredi 12h, avec quotas journaliers.

Mesures de prévention et de protection

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, des mesures de prévention et de protection ont été mises en place pour accéder à ces déchetteries :

- Présentation du badge d'accès et carte d'identité à l'agent d'accueil sans ouvrir la fenêtre du véhicule.
- Après accord du gardien pour entrer sur le site, un seul usager par benne disponible.
- Une seule personne descend du véhicule (deux uniquement si le déchet est trop lourd ou volumineux). Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule.
- Ne pas solliciter l'aide des agents pour vider les déchets dans les bennes et ramasser tout déchet tombé à terre.

Demande de badge, règlement déchetteries, quotas et tarifs disponibles sur www.sorgues-du-comtat.com ou 04 90 61 15 50

La Cove et les Sorgues du Comtat : Les déchèteries rouvrent leurs portes aux particuliers



Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin

Les déchèteries rouvrent leurs portes aux particuliers mercredi 6 mai mais restent interdites aux professionnels. Les habitants des villes concernées pourront également privilégier les apports du lundi au vendredi pour ne pas saturer les sites le samedi.

Liste des villes affiliées aux déchèteries et jours dédiés

Ecrit par le 23 juillet 2024

Chaque ville indiquée est affiliée à une déchèterie avec des jours et horaires spécifiques.

Aubignan : Déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. Le Barroux, déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Le Beaucet : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2^e et 4^e samedi du mois. Beaumes-de-Venise : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. Beaumont-du-Ventoux : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi, déchèterie de Malaucène : tous les matins du lundi au samedi, et les mercredis et samedis. Bédoin : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Caromb : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Carpentras : déchèterie de Caromb : mardi, jeudi, vendredi, samedi. Crillon-le-Brave. Déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Flassan : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Gigondas : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. Lafare : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi. Loriol-du-Comtat : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi. Malaucène : déchèterie de Malaucène : tous les matins du lundi au samedi, et les mercredis et samedis après-midi. Mazan : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Modène : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. La Roque-Alric : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. La Roque-sur-Pernes : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2^e et 4^e samedi du mois. Saint-Didier : Déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2^e et 4^e samedi du mois

Saint-Hippolyte-le-Graveyron : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Saint-Pierre-de-Vassols : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Sarrians : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, samedi. Suzette : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi.

Vacqueyras : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi. Venasque : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2^e et 4^e samedi du mois.

Le nombre de passage est limité à une fois par jour avec un maximum de 2m3 par apport.

Les horaires d'ouverture

Aubignan du lundi au samedi de 9h à 16h30. Caromb du lundi au samedi de 9h à 16h30.

Malaucène : le matin, du lundi au samedi de 9h à 12h. L'après-midi les mercredis et samedis de 14h à 16h30. Venasque les mardis, vendredis, et les 2^e et 4^e samedis du mois de 9h à 12h. Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

La composterie de Loriol-du-Comtat

À partir du mercredi 6 mai, accès élargi pour les professionnels du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 16h30. Les particuliers (véhicule inférieur à 1,90m) du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h /et de 13h à 16h30, à la composterie de Loriol-du-Comtat.

L'accès : présentation du badge pour les professionnels ; d'une pièce d'identité pour les particuliers prouvant la résidence sur le territoire de la CoVe.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Lacove.fr

Les Sorgues-du-Comtat

La Communauté de Communes Les Sorgues-du-Comtat (CCSC) assure dans le contexte actuel de crise sanitaire la continuité du service public, notamment la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sur les 5 communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

Pernes-les-Fontaines et Sorgues

Les déchèteries de Pernes-les-Fontaines et Sorgues sont ouvertes de 8h à 12h les lundis, mercredi et jeudis pour les particuliers et les mardis et vendredis pour les professionnels.

En revanche

En revanche la filière éco-mobilier étant arrêtée le mobilier comprenant armoires, canapés, lits, matelas, tables, chaises n'est pas accepté.

Les infos pratiques

Pour accéder aux déchèteries les habitants doivent se munir de leur badge d'accès, d'une carte d'identité. Les demandes de badge, le règlement des déchèteries, des quotas et tarifs sont disponibles sur www.sorgues-du-comtat.com en contactant CCSC 04 90 61 15 50.

Les consignes

En plus de respecter la distanciation physique et les gestes barrières, pour les particuliers, l'accès est autorisé uniquement aux véhicules légers (remorque acceptée). Présentation du badge d'accès et carte d'identité à l'agent d'accueil sans ouvrir la fenêtre du véhicule.

Après accord du gardien pour entrer sur le site, un seul usager par benne disponible.

Une seule personne descend du véhicule (deux uniquement si le déchet est trop lourd ou volumineux). Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule. Merci de ne pas solliciter l'aide des agents pour vider vos déchets dans les bennes et de ramasser tout déchet tombé à terre.

Ecrit par le 23 juillet 2024

La Région, le Département, Les Etablissements publics entrent en résistance contre le Covid-19

«Face à l'ampleur de cette crise historique, les territoires doivent agir ensemble pour sauver nos entreprises et nos emplois» a déclaré **Renaud Muselier, président de la [Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)**.

C'est ainsi que la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) a créé un fonds d'aide régional intitulé 'Covid résistance' de 10M€, invitant chaque territoire à y adhérer en engageant 2€ par habitant abondés de 2€ supplémentaires par la Région au profit des entreprises desEPCI (Etablissement public de coopération intercommunale)

La Région octroie 10M€ au fonds 'Covid-Résistance'

«Face à la crise, nous devons soutenir les entreprises et les familles dont les emplois en dépendent», a martelé Renaud Muselier, président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour cela, aux côtés de l'Etat, la Région lance son 'Plan Marshall régional' de 1,4 milliard d'euros. «Nous contribuons aussi au Plan national de solidarité, construit avec l'Etat, pour lequel les régions investissent 250M€ dont 18M€ pour la Région Sud. En complément, nous mettons en place le Fonds Covid-Résistance pour coordonner notre action avec toutes les collectivités de la région, en partenariat avec la Banque des Territoires. Ensemble, nous aidons nos Très petites entreprises et nos associations grâce à cet effet-levier majeur !» a conclu le président des Régions de France.

[Le Département de Vaucluse intervient à hauteur de 1,8M€](#)

«Le Département de Vaucluse participe au Fonds Covid-résistance à hauteur de 1,8M€, a spécifié Maurice Chabert, président département de Vaucluse. Ce dispositif permet à chaque intercommunalité d'agir au plus près de son tissu économique local. Notre département unit ses forces avec toutes ses collectivités, avec la Région et la Banque des Territoires pour permettre à tous les Vauclusiens fortement impactés par la crise économique de bénéficier de cette initiative.»

A destination des entreprises et associations

Ce fonds sera dédié à des prêts d'honneur (taux zéro sans garantie) allant de 3 000 à 10 000€ pour les entreprises de moins de 20 salariés, tout secteur économique confondu, à l'exception de l'agriculture pour laquelle la Région Sud a prévu un fonds spécifique de 6M€.

Ecrit par le 23 juillet 2024

[La Banque des territoires](#)

«Nous sommes fiers d'aider aux côtés de la Région, nos commerçants, nos artisans, nos TPE (Très petites entreprises) et l'économie sociale et solidaire qui sont le poumon économique de nos cœurs de ville. Notre région, nos territoires ont besoin de l'union de tous face à cette crise sanitaire.»

[Le Grand Avignon](#)

«Nous avons investi 300 000€ dans Fonds Covid-Résistance dédié au tissu économique local afin d'accompagner les entreprises dans cette période difficile,» a souligné Patrick Vacaris, président du Grand Avignon.

[Les Sorgues-du-Comtat](#)

«En abondant ce Fonds à hauteur de 100 000€ via la Communauté, ce sont 300 000€ supplémentaires qui seront injectés sur notre territoire avec l'aide du Département, de la Banque des Territoires et de la Région, a souligné Christian Gros président de la Communauté de communes Les Sorgues-du-Comtat. Au total 400 000€ seront investis au profit du tissu économique de nos différentes communes, sur la base de dossiers construits par la Région et notre collectivité.»

Les fonds et les dossiers seront instruits et gérés par le réseau Initiative (Initiative Terre de Vaucluse pour Bédarrides et Sorgues, et Initiative Ventoux pour Althen-des-Paluds, Monteux et Pernes-les-Fontaines) en collaboration étroite avec la Communauté de Communes.

[La Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#)

La Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) a également débloqué 140 000€ pour abonder le fond Covid-Résistance.

[Luberon-Monts-de-Vaucluse](#)

«En abondant ce fonds à hauteur d'environ 112 000€ via l'agglomération, a souligné Gérard Daudet, président de Luberon-Monts-de-Vaucluse ce sont 336 000€ de plus qui seront apportés par la Région, la banque des territoires et le Département. Au total, ce sont 448 000€ qui seront affectés à nos entreprises et qui seront réinvestis sur le territoire.»